

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise

LE NORD, LE SUD : UN SEUL PROJET

Le projet de Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise est divisé en deux sous ensembles : le CFAL nord depuis Ambérieu-en-Bugey jusqu'à Grenay (au sud de Saint Exupéry), et le CFAL sud depuis Grenay jusqu'à la vallée du Rhône. La décision ministérielle du 26 décembre 2005 a demandé la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) pour le nord et des études préliminaires (EP) pour le sud.

Pour garantir la cohérence globale du projet, la concertation sur la partie sud devra être finalisée avant l'engagement de l'enquête publique du secteur nord.

Le point sur le CFAL partie nord

Le secteur de la côtière : recherche d'une variante de tracé et rencontre avec la profession agricole et les industriels

L'étude engagée à la demande des élus de La Côtitière est en cours. Une réunion de lancement a eu lieu le 24 août dernier, qui réunissait les représentants de la Communauté de Communes de Montluel autour du Préfet de Région, des représentants du Ministère et de RFF. Le bureau d'études Tractebel, qui réalise cette étude, a présenté les premiers résultats au comité de suivi du 27 octobre. Ils comportent une proposition de tracé à travers le Camp de La Valbonne à comparer avec un tracé en jumelage (très proche) de l'autoroute A 42/A432. L'objectif est de présenter, au Ministre, le rapport de comparaison entre ces deux options avant fin 2006.

Dans le cadre de cette étude, il importait que la profession agricole et les principales entreprises concernées soient étroitement associées à la démarche. Pour la profession agricole, c'est chose faite depuis le 20 octobre, date de la réunion regroupant, sous l'égide de la chambre d'agriculture de l'Ain, une vingtaine d'exploitants agricoles et RFF. Par ailleurs, les industriels les plus concernés (Hexcel et Chimicolor) ont été rencontrés individuellement.

Le point sur le CFAL secteur de Saint Exupéry

Actuellement seuls les TGV desservent la gare de Saint Exupéry. Le CFAL permettra la desserte TER de Lyon Saint Exupéry. A la mise en service de la partie nord du CFAL, des dessertes depuis Genève, Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey, Saint-Etienne, Givors, Vienne, Roanne, Villefranche sur Saône seront possibles.

En liaison avec la SNCF, la Région, l'Aéroport, le Conseil Général du Rhône, RFF examine actuellement les scénarios de desserte en fonction des différents types de clientèle : aéroportuaire, ferroviaire, locale. Les infrastructures et les interconnexions indispensables pour y répondre seront étudiées début 2007. Ces études permettront aussi de ne retenir qu'une seule option de passage au droit de la zone aéroportuaire de Saint Exupéry.

Le point sur le CFAL sud

Les études qui seront engagées début 2007 portent sur la recherche d'un itinéraire en ligne nouvelle entre la partie nord du projet et les lignes ferroviaires existantes de la Vallée du Rhône. Elles s'orientent dans deux directions : d'une part l'étude de fuseaux de passage d'une ligne nouvelle à l'intérieur du périmètre d'études joint à la Décision Ministérielle du 26 décembre 2005, d'autre part l'étude d'une solution en jumelage avec la ligne à grande vitesse Méditerranée et la ligne ferroviaire existante de La Bièvre. Ces recherches ne comportent pas de variante de doublement de la ligne existante entre Saint-Fons et Grenay.

RFF mènera une concertation en continu avec les principaux acteurs pour présenter l'avancement des études. Une consultation sera organisée avant fin 2007 par le Préfet de Région.

Pour plus d'informations :

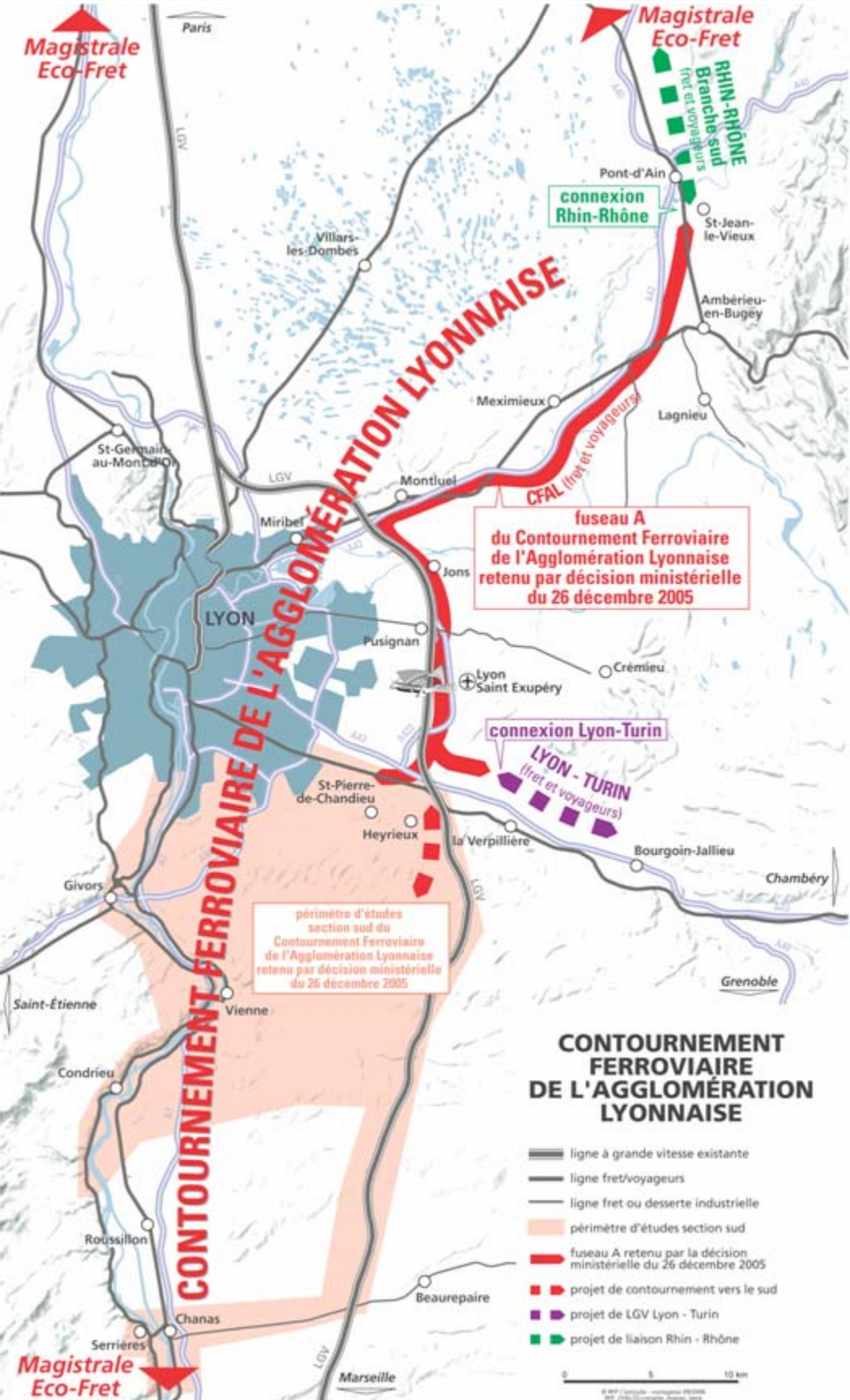
www.rff-cfal.info

Pour répondre à vos questions : cfal@rff.fr



Novembre 2006
Informèl n°2

Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise



Pour plus d'informations :
www.rff-cfal.info
 Pour répondre à vos questions :
cfal@rff.fr

Réseau Ferré de France Direction régionale Rhône-Alpes Auvergne
 78 rue de la Villette – 69425 – Lyon cedex 03
 Directeur de la publication : Philippe De Mester
 Rédacteur en Chef : Denis Suisse-Guillaud
 Conception & réalisation : RFF – Caroline Le Guellac